

Comprendre l'intelligence artificielle générative dans le cadre du mandat d'élu

Objectifs :

- Comprendre les bases du fonctionnement de l'IA et des modèles de langage (type ChatGPT),
- Découvrir les usages concrets dans l'exercice des fonctions d'élu (rédaction, communication, organisation),
- Intégrer l'IA dans son organisation de travail quotidienne, de manière responsable et éthique.

Animateur : Ugo PLANCHET
Consultant

Horaires
9h-17h

6 h de formation

1 journée

Date et lieu de la session

Mercredi 21 mai 2025

14 quai du fort Alleaume
45000 ORLEANS

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : date limite 5 mai**

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ **Budget communal :**

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Venir avec un smartphone, un ordinateur ou une tablette numérique

Programme :

- Introduction à l'IA et à l'IA générative (historique, fonctionnement, enjeux)
- Création et configuration d'un compte ChatGPT
- Utilisation concrète : rédaction de courriers, synthèse de documents, aide à la décision, communication locale
- Apprentissage de la rédaction de prompts clairs, contextualisés et orienté
- Mises en situation pratiques et personnalisées
- Échange sur les bonnes pratiques, les risques, la sécurité des données et le cadre réglementaire

Moyens pédagogiques : Etude de cas concrets et réels illustrant les apports théoriques

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Maïté CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

Elu agressé, menacé ou diffamé : quels outils pour se défendre ?

Objectifs :

- Comprendre le système judiciaire français et les procédures
- Connaître les infractions
- Envisager une réponse juridique

Animateur : Florence LAGNEAU-BILLET
Avocate -Formatrice

Horaires
9h-16h30

**6 h de
formation**

1 journée

Date et lieu de la session

Mardi 13 mai 2025

Espace KOHLER - Place de la Liberté,
45110 Châteauneuf/Loire

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : date limite jeudi 24 avril**

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ **Budget communal :**

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

I/ Comprendre l'organisation du système judiciaire et administratif Français :

- Le système administratif
- Le système judiciaire et les élus : dans quels cas peuvent-ils y être confrontés ? Qui fait quoi ?
- Les relations entre le maire OPJ et les agents de police ou de gendarmerie

II/ Quels types d'agressions peut subir un élu ?

- Les agressions physiques
- Les agressions verbales et les menaces
- La diffamation et les délits de presse

III/ Comment bien réagir ?

- La légitime défense face à une agression physique (quelles sont les conditions nécessaires et les preuves à apporter ?)
- Main courante ou dépôt de plainte ? quelles suites judiciaires à donner ?

Savoir s'adapter face à toutes formes de violence dans les situations du quotidien

Moyens pédagogiques

Etude de cas concrets, panorama de la jurisprudence et échanges d'expériences

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Maité CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

Réussir son bilan de fin de mandat

Objectifs :

- Concevoir un bilan dans le respect de la réglementation
- Savoir porter et valoriser le bilan

Animateur : Bénédicte BARADEL
Consultante

Horaires
9h-17h

6h de
formation

1 journée

Date et lieu de la session

Vendredi 23 mai 2025

Espace KOHLER - Place de la Liberté,
45110 Châteauneuf/Loire

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : date limite 7 mai 2025**

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ **Budget communal :**

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- **Remise en perspective du bilan de mandat :**
 - Un bilan, pour qui ? Pour quoi ?
 - Un bilan respectueux des règles
- **Savoir établir son bilan**
 - Des engagements aux réalisations en passant par le contexte du mandat ;
 - Le principe dynamique du "rendre-compte" ;
- **Cerner les grands éléments de sa communication**
 - Rappel de quelques principes de base en matière de communication ;
 - Définir les cibles, les messages à faire passer ;
 - Mobiliser les acteurs et les moyens ;
 - Savoir porter publiquement le bilan du mandat ;

Moyens pédagogiques

Apports méthodologiques et pratiques

Echanges d'expériences

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Maité CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

S'exprimer naturellement et efficacement en public

Objectifs :

- Gagner en assurance et faciliter son expression verbale
- S'exprimer efficacement devant un public

Animateur : Philippe CLEMENT
Consultant

Horaires
9h-17h

6 H de
formation

1 journée

Date et lieu de la session

Mardi 27 mai 2025

14 quai du fort Alleaume
45000 ORLEANS

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : date limite 12 mai 2025**

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ **Budget communal :**

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- **Ancrer ma parole dans l'instant présent :**
 - Prendre en compte mon rôle, les attentes de mes interlocuteurs et les circonstances
 - Clarifier son engagement : Qu'ai-je envie de transmettre ? Quel message l'auditoire doit-il entendre ?
 - Savoir donner forme à mon intervention.
- **Développer ses propres capacités de parole :**
Entraîner son esprit, son corps, sa voix à parler
- **Donner force à sa parole en l'asseyant sur une intention claire**

Moyens pédagogiques

Pratique d'exercices collectifs et individuels destinés à faciliter l'expression verbale

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Maïté CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE